



# Maître.sse de maison

À partir du 06/07/2026

Contrat à Durée Indéterminée 35h/sem

## Description du poste

Nous recherchons pour notre MECS Langevin, accueillant 10 jeunes de 6 à 12 ans, un(e) Maître(sse) de maison, en CDI poste à pourvoir le 06/07/26

## Profil recherché

- Qualification maître(sse) de maison appréciée
- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène
- Attestation d'honorabilité exigée
- Organisé(e) et méthodique,
- Aisance relationnelle avec un public adolescent tout en étant dans la juste distance
- Goût du travail en équipe, Polyvalence
- Permis B exigé

Rémunération selon CCN66

## Missions

Sous la hiérarchie de la Directrice du Pôle, il/elle assume une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères, tâches de gestion simples. Sa mission s'effectue en lien avec l'équipe éducative : il (elle) contribue à l'accompagnement du jeune dans les actes de la vie quotidienne. Activités principales

- Préparation de l'accueil du jeune
- Évaluation de la situation et des besoins du jeune à partir de ce qu'il est et des évolutions quant à son organisation, au respect de l'hygiène
- Accompagnement éducatif du jeune dans les actes de la vie quotidienne (Transmission des savoirs, savoir-faire et des techniques nécessaires à son autonomie)
- Organisation du cadre de vie (ménage, cuisine, linge) et des manifestations conviviales
- Observation, analyse et transmission des informations importantes
- Animation d'ateliers et d'activités encadrées
- Gestion des stocks et du matériel

## Établissement

**Protection de l'Enfance Pôle Grand Val**

6, impasse Val du Cens

Orvault (44700)

Association : LINKIAA

## Horaires

**du lundi au vendredi**

Rythme de travail

Horaires de service (8h-18h)

## Informations complémentaires

Congés trimestriels

**Lieu de mission**

MECS KORRIGANS - 43 Boulevard Mendès France 44700 ORVAULT

**Publics accueillis**

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales